MÉDIATHÈQUE

GUIDE PRATIQUE. Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises

Mise à jour de cette page :
14/10/2020

Ressources pour comprendre et transmettre

Format :
Dossier de connaissances ou d'information

Année :
2019

Auteur :
Comité 21

A l'occasion du Salon et Congrès des maires de France, et quatre mois avant les élections municipales, le Comité 21 et ses partenaires* publient le guide pratique « Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises », le 20 novembre. Il propose pour la première fois, au niveau territorial, des pistes très concrètes pour mettre en œuvre localement les 17 Objectifs de développement durable - ODD.

Ce guide explicite les questions que beaucoup de collectivités se posent : pourquoi et depuis quand les collectivités sont parties prenantes de l'Agenda 2030 ? Quelles complémentarités entre Agenda 21 et Agenda 2030 ? Quelles articulations avec les documents de planification ? Quels ODD « cœur de métier » pour quel niveau de collectivité ? Il met à votre disposition 17 fiches pour creuser chaque ODD et ses cibles de manière concrète, et donne la parole à 7 collectivités pionnières de l'appropriation de l'Agenda 2030.

Imaginé en partenariat avec 14 partenaires*, ce guide pratique vise à faciliter l'appropriation des ODD par les collectivités françaises pour faire de l'Agenda 2030 un cadre structurant, un référentiel pour repenser leurs stratégies développement durable. Force est de constater que les premières marches de l'appropriation des ODD, de leurs cibles et indicateurs n'ont pas été gravies, même si quelques collectivités ont déjà commencé à penser la territorialisation des ODD. Ce guide permet :

1 - De connaitre et de contextualiser l'Agenda 2030 : d'où vient-il ? Que revêt-il ? Quel lien avec l'Agenda 21 et la feuille de route nationale des ODD ?

L'Agenda 2030 est un outil complet et concret, composé de 17 Objectifs de développement durable, 169 cibles et 232 indicateurs de suivi, pour guider nos territoires dans des trajectoires durables, sans laisser personne de côté. Cet Agenda pour les « Partenariats, la Paix, la Prospérité, la Planète et les Peuples », est l'instrument indispensable aux collectivités territoriales pour lier leurs territoires aux engagements internationaux. Elles peuvent faire entendre leurs voix au Forum politique de haut niveau (instance de reporting annuel au niveau international où les collectivités territoriales ont toute leur place). Cette partie permet de mettre en perspective l'Agenda 2030, adopté à l'échelle internationale, avec l'échelon territorial, notamment en mettant en exergue les intérêts pour les collectivités de s'approprier un tel outil, mais aussi en décryptant la feuille de route nationale et en mettant en perspective Agenda 21 et Agenda 2030.

2 - D'expliciter la cohérence entre les 17 ODD et les 3 niveaux de collectivités pour aider à prioriser l'action

Cette deuxième partie du guide, élaborée par le CEREMA, propose une analyse croisée entre les 17 ODD, les compétences et les outils stratégiques et opérationnels pour les 3 niveaux de collectivités territoriales françaises (région, département, bloc communal). Cela permet d'aider à prioriser l'action et amorcer l'appropriation en fonction notamment des « ODD cœur de métier ». En effet, toutes les collectivités sont concernées par les ODD ; elles ont un rôle particulier à jouer dans la mise en œuvre de chacun d'entre eux. Le champ de compétence sur lequel se polarise le plus d'ODD est bien sûr celui de l'ODD 11, aménagement du territoire, pivot des politiques locales. Cette partie propose aussi les indicateurs nécessaires pour le suivi-évaluation.

3 - De proposer 17 fiches pour creuser chaque ODD, avec des exemples très concrets de projets de territoires pour décliner localement les cibles

Les collectivités territoriales trouveront dans ces fiches : le contexte et les enjeux nationaux du thème de l'ODD visé, les repères et les questions à se poser pour son organisation, les interactions clés de l'ODD avec les 16 autres, les outils et des exemples de projets de territoire pour décliner les cibles, un focus sur une action internationale ainsi qu'une liste d'acteurs et d'ouvrages pour aller plus loin.

4 - De donner la parole à des collectivités pionnières dans le travail d'appropriation de l'Agenda 2030

La parole a été donnée à tous les échelons territoriaux : régions, départements, intercommunalités et communes, afin de mettre en perspective les différentes stratégies de ces collectivités, eu égard à l'identité et à l'histoire de leurs territoires : création d'un Agenda 2030 ex nihilo ou à partir de la fusion de différents documents et outils, adaptation de l'Agenda 21 aux ODD, déclinaison du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) selon les ODD, ou encore utilisation des ODD comme leviers de coopération et d'amélioration des politiques menées.

Avec ce guide, le Comité 21, avec ses membres et ses partenaires, poursuit sa vocation d'accompagnateur stratège des collectivités territoriales afin de leur fournir des outils pratiques, méthodologiques, pédagogiques et ludiques pour embarquer tous les citoyens dans « l'aventure des ODD ». Tous ces outils sont référencés et classés dans un tableau qui vient conclure le guide.

Consulter le dossier

Téléchargement du Guide